

# DOSSIER DE PRESSE

20 AOÛT 2019

## CLASSEMENT DES VILLES SELON LE COÛT DE LA VIE ÉTUDIANTE

**unéf**  
le syndicat étudiant

ATTACHÉE DE PRESSE :  
ELISABETH ABANDA- AYISSI  
06 03 55 45 28  
[presse@unef.fr](mailto:presse@unef.fr)

## EDITO

## I - LES PRINCIPAUX CHIFFRES

## II - CLASSEMENT DES VILLES UNIVERSITAIRES

## III - LE LOGEMENT : UNE EXPLOSION DES LOYERS GÉNÉRALISÉE

## IV - LES TRANSPORTS DES INÉGALITÉS TERRITORIALES IMPORTANTES

## V - EVOLUTION DU COÛT DE LA VIE VILLE PAR VILLE

## - NOTRE PARTENAIRE - LOCSERVICE



## **UN COÛT DE LA VIE ÉTUDIANTE QUI AUGMENTE MAIS ÉVOLUE DIFFÉREMMENT EN FONCTION DU LIEU D'ÉTUDE**

Le coût de la vie étudiante varie fortement en fonction du lieu d'étude et de vie des étudiant·e·s ainsi, entre Paris (ville la plus chère) et Limoges (ville la moins chère), l'écart du coût de la vie est de 539,58 euros par mois. Si le coût de la vie étudiante augmente nationalement de 2,83%, en fonction des villes les augmentations sont parfois encore plus élevées. Cette hausse constante du coût de la vie conduit de plus en plus d'étudiant·e·s à se salarier pour pouvoir assumer les dépenses quotidiennes ; nous sommes ainsi près d'un·e sur deux à être salarié·e durant l'année pour financer nos études.

L'autre ressources principales des étudiant·e·s, en dehors du salariat et des aides sociales, réside dans la dépendance familiale. Cependant, en raison de l'augmentation du coût de la vie pour l'ensemble de la population, la dépendance familiale financière des étudiant·e·s conduit à renforcer les inégalités sociales de la réussite dans l'enseignement supérieur.

## **L'ACCÈS AU LOGEMENT : PREMIÈRE SOURCE D'INÉGALITÉS TERRITORIALE**

Les disparités dans l'accès au logement pour les étudiant·e·s sont très importantes l'écart du loyer mensuel moyen entre la ville universitaire la plus chère (Paris avec 873 euros) et la ville la moins chère (Le Mans avec 340 euros) est donc de 533 euros par mois.

Avec 3,86% d'augmentation des loyers au niveau national, la rentrée 2019 est celle de l'explosion des coûts des logements tandis que les aides au logements (APL) sont quant à elle gelée. Les dépenses en logement des étudiant·e·s deviennent donc de plus en plus importante, il est donc urgent de généraliser l'encadrement des loyers à toutes les villes universitaires afin de protéger l'accès des étudiant·e·s à des logements abordables et décents sur leur lieu d'étude.

## **L'ACCÈS AUX TRANSPORTS : DES ÉVOLUTIONS DISPARATES DES TARIFS ET DES INÉGALITÉS TERRITORIALES IMPORTANTES**

L'évolution des tarifs étudiants dans les transports

en commun est très disparates en fonction des politiques locales mises en œuvre par les collectivités territoriales. En effet de nombreuses villes ont fait le choix de diminuer leurs tarifs cette année ou encore de créer des tarifs spécifiques pour les boursier·e·s alors que dans le même temps d'autres villes continuent d'augmenter chaque année les tarifs, précarisant de plus en plus les étudiant·e·s.

Si les évolutions sont disparates cette année, les tarifs le sont aussi. Ainsi de nombreuses inégalités existent. La différence entre l'abonnement le plus élevé (Paris avec 342 euros) et l'abonnement le moins élevé (Limoges avec 90 euros) s'établit à 252 euros. Dans le même sens, si certaines grandes villes universitaires mettent en place des tarifs peu élevés pour les étudiant·e·s, à l'image de Toulouse avec 102 euros par an, d'autres villes profitent de leur population étudiante pour engranger des recettes. Ainsi 4 villes en Région ont des tarifs supérieurs à 300 euros par an : Rennes (336€), Lyon (320€), Dijon (315€) et Lille (302,4€). Certaines villes de taille moyenne mettent également en place des tarifs très élevés pour des réseaux de transports peu développés : c'est le cas notamment de Besançon (280,00 euros), Nantes (280,00 €), Caen (265,50 euros), ou encore Le Mans (259,80 €). Enfin, encore de nombreuses villes ne mettent pas en place de tarifs sociaux pour les étudiant·e·s boursier·ère·s

## **DES MESURES URGENTES ET NÉCESSAIRES POUR LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS TERRITORIALES**

Ce classement illustre les inégalités territoriales dans le coût de la vie pour les étudiant·e·s. Si des constats peuvent être dressés en fonction des coûts dans les différentes villes universitaires, ce classement met aussi en avant le fait que si certaines collectivités territoriales mettent en œuvre des politiques volontaristes pour lutter contre la précarité étudiante, d'autres augmentent leurs tarifs étudiants dans les transports en communs et ne font rien pour limiter l'inflation des loyers.

Si garantir l'égalité de tou·te·s les étudiant·e·s passe par la mise en œuvre de politiques locales volontaristes, c'est la responsabilité de l'Etat de prendre des mesures pour limiter les inégalités territoriales. En effet, ces différences aggravent la précarité étudiante dans de nombreux territoires

## FACE À CELA L'UNEF REVENDIQUE:

---

**Un plan d'urgence de refonte des aides sociales pour répondre à la précarité** comprenant notamment une revalorisation de 20% des bourses, l'ouverture du système de bourses à 100 000 étudiant-e-s supplémentaires et la mise en place d'un complément de bourse de 100€ par échelon de bourse pour les étudiant-e-s des DROM où le coût de la vie est plus élevé alors que les aides sont les mêmes.

**Un accompagnement social des étudiant-e-s étranger-e-s** en supprimant le critère de nationalité pour accéder aux bourses et en rétablissant des frais d'inscription identiques à ceux des étudiant-e-s français-e-s

**Une augmentation du budget des CROUS** permettant au CROUS de remplir leur mission de service public et ainsi d'appliquer des tarifs sociaux concernant les logements et la restauration universitaire et garantissant la construction des 60 000 logements annoncés en 2017 par le gouvernement

**La généralisation de l'encadrement des loyers dans l'ensemble des villes universitaires**, l'indexation des APL sur l'indice de révision des loyers et annulation du changement de mode de calcul des APL prévu pour janvier 2020

**La mise en place de demi-tarif étudiant dans les transports commun** dans l'ensemble des villes universitaires

**Un accompagnement lors de l'insertion professionnelle** avec le remise en place de d'Aide à la Recherche du Premier Emploi (ARPE), supprimée en janvier 2019.

**La mise en place de mesures contre la précarité menstruelle et pour l'égalité femmes-hommes** tel que l'accès à des protection périodiques gratuites sur l'ensemble des sites universitaires et CROUS et la généralisation de chèque santé permettant une visite gratuite chez un-e gynécologue par an pour l'ensemble des étudiant-e-s en ayant besoin.



# I - LES PRINCIPAUX CHIFFRES

---

## COÛT DE LA VIE MENSUEL

LA VILLE LA PLUS CHÈRE: Paris → **1 288,83 €**



LA VILLE LA MOINS CHÈRE: Limoges → **749,25€**

ÉCART ENTRE LA VILLE LA PLUS CHÈRE ET LA MOINS CHÈRE: **539,58 €**

## COÛT DU LOGEMENT

LOYER LE PLUS ÉLEVÉ EN RÉGION: Nice → **590€**

VILLE OÙ LES LOYERS SONT LES MOINS ÉLEVÉS: Le Mans → **340€**

ÉCART EN RÉGION DU PRIX DES LOYERS : **250€**

VILLE OÙ LES LOYERS SONT LES PLUS ÉLEVÉS: Paris → **873€**

soit **2,57 fois** le loyer du Mans



### LES PRINCIPALES AUGMENTATION DE LOYERS :

Bordeaux → **+11,07%**

Evry → **+7,25%**

Mulhouse → **+5,80%**

Nanterre → **+5,38%**

Paris → **+5,18%**



## LES TARIFS DE TRANSPORTS:



**TARIF LE PLUS ÉLEVÉ:** Île-de-France → **342€**

**TARIF EN RÉGION LE PLUS ÉLEVÉ:** Rennes → **336€**

**TARIF LE MOINS ÉLEVÉ:** Limoges → **90€**

**TARIF LE MOINS ÉLEVÉ DANS LES GRANDES VILLES:**

Aix-en-Provence → **100€**

**ÉCART ENTRE LE TARIF LE PLUS ÉLEVÉ ET LE MOINS ÉLEVÉ: 246€**

soit **3,7 fois** le plus bas tarif

## **LES PRINCIPALES AUGMENTATION DES TRANSPORTS :**

Strasbourg → **+3,76%**

Rennes → **+3,07%**

Bordeaux → **+2,60%**

Nancy → **+2,38%**

Orléans → **+2,03%**

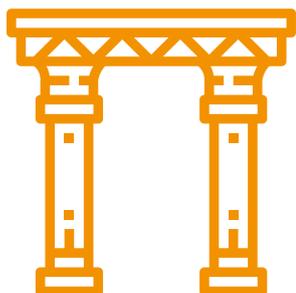


## II - CLASSEMENT DES VILLES UNIVERSITAIRES

---

Ce classement recense le coût de la vie pour les étudiant·e·s dans les 42 plus grosses villes universitaires de France métropolitaine. Pour établir ce calcul, trois facteurs sont pris en compte sur les années universitaire 2018-2018 et 2019-2020 :

### 1 - UN SOCLE FIXE COMMUN :



un socle fixe commun à tout·e·s les étudiant·e·s quelle que soit leur ville universitaire, comprenant les frais d'inscription, la CVEC, la contribution audiovisuelle publique, les frais de restauration (selon les tarifs de cafétariat des différentes villes), l'électricité, l'assurance habitation, le téléphone, internet, les frais bancaires, les services médicaux, les frais liés aux mutuelles, l'alimentation, les produits d'hygiène et d'entretien, l'habillement, les livres et les loisirs.

### 2 - LE LOGEMENT :



les loyers moyens des logements étudiants dans chaque ville universitaire, mesurés chaque année par locservice.fr<sup>1</sup>

### 3 - LES TRANSPORTS



le coût annuel des transports en commun pour les étudiant·e·s non boursier·ère·s.



Le TOP 9 de ce classement est entièrement composé des villes d'Ile-de-France, qui constitue toujours le bassin de vie le plus cher pour les étudiant·e·s. Certaines villes de tailles moyenne se retrouvent être plus chères pour les étudiant·e·s que les grandes villes : c'est le cas par exemple de Nice, Aix-en-Provence ou La Rochelle où le coût de la vie y est plus élevé que celui de grandes villes comme Marseille, Montpellier ou Toulouse.

<sup>1</sup> A propos de LocService.fr : Spécialiste de la location et de la colocation entre particuliers, LocService crée il y a près de 20 ans le concept de mise en relation inversée. Avec LocService.fr, aucun frais d'agence, le locataire ou colocataire renseigne sa demande de location et ce sont les propriétaires particuliers qui le recontactent

Classement	Ville	Dépenses mensuelles 2019
1	Paris	1288,83 €
2	Nanterre	1140,65 €
3	Créteil	1084,65 €
4	Guyancourt	1066,65 €
5	Champs sur marne	1049,65 €
6	Saint Denis	1041,65 €
7	Cergy	1020,65 €
8	Orsay	1018,65 €
9	Evry	1017,65 €
10	Nice	1002,83 €
11	Bordeaux	962,45 €
12	Lyon	962,41 €
13	Aix en Provence	946,08 €
14	Marseille	914,08 €
15	Lille	912,95 €
16	Montpellier	905,08 €
17	Strasbourg	895,75 €
18	La Rochelle	889,92 €
19	Toulouse	881,25 €
20	Toulon	866,25 €
21	Nantes	853,08 €
22	Grenoble	849,25 €
23	Rouen	844,37 €
24	Rennes	843,75 €
25	Metz	837,87 €
26	Avignon	833,42 €
27	Amiens	830,05 €
28	Dijon	828,00 €
29	Orleans	824,25 €
30	Reims	821,80 €
31	Nancy	821,25 €
32	Caen	819,87 €
33	Tours	813,92 €
34	Besancon	805,08 €
35	Clermont Ferrand	800,25 €
36	Mulhouse	799,50 €
37	Angers	789,75 €
38	St Etienne	770,50 €
39	Brest	762,58 €
40	Le Mans	762,40 €
41	Poitiers	759,41 €
42	Limoges	749,25 €

## LES PLUS FORTES ÉVOLUTIONS DU COÛT DE LA VIE

**BORDEAUX**

**+ 7,41 %**

**EVRY**

**+5,44%**

**NANTERRE**

**+ 4,44 %**

**MULHOUSE**

**+ 4,32 %**

**PARIS**

**+4,29 %**

**RENNES**

**+ 3,52 %**

**STRASBOURG**

**+ 3,55 %**

**METZ**

**+ 3,44 %**



# III - LE LOGEMENT : UNE EXPLOSION DES LOYERS GÉNÉRALISÉE

---

Les données sur les loyers nous sont fournies par Locservice.fr. L'UNEF exploite ensuite ces données pour établir les classements et variations.

L'accès à un logement autonome est souvent une nécessité pour pouvoir poursuivre ses études dans l'enseignement supérieur. Selon l'Observatoire de la Vie Etudiante, près de deux tiers des étudiant·e·s sont décohabitant·e·s\*. Alors que le logement représente plus de la moitié d'un budget étudiant, chaque augmentation pèse lourdement sur le pouvoir d'achat des jeunes. La baisse des aides au logement à la rentrée 2017 puis gel des APL depuis deux ans représente donc un manque à gagner important.

Le montant des loyers varie et constitue une inégalité importante entre les territoires. De 340 euros au Mans à 873 euros à Paris, le loyer peut être multiplié par 2,57 d'une ville à une autre. A la rentrée 2019, les loyers augmentent en moyenne de 2,80% en Province, et 5,18% en région Parisienne, et 3,86% dans toute la France.

Face à des loyers qui ne cessent d'augmenter d'année en année et précarisent les étudiant·e·s, l'UNEF revendique :

- La revalorisation de 20% des APL, leur réindexation sur l'indice de révision des loyers et l'abandon du changement de mode de calcul prévue pour l'année 2020.
- La généralisation de l'encadrement des loyers à toutes les villes universitaires
- La poursuite de la construction de logements étudiants CROUS gérés par le CROUS. Le plan « 60 000 logements » annoncée par le gouvernement à la rentrée 2017 n'a toujours pas été mise en œuvre. Alors que les loyers augmentent de 3,86% cette année, il y a urgence à ce que l'ensemble des logements promis soient construits pour la rentrée 2020.

Classement	Ville	Loyer mensuel
1	Paris	873 €
2	Nanterre	744 €
3	Créteil	688 €
4	Guyancourt	670 €
5	Champs sur marne	653 €
6	Saint Denis	645 €
7	Cergy	624 €
8	Orsay	622 €
9	Evry	621 €
10	Nice	590 €
11	Bordeaux	542 €
12	Aix en Provence	537 €
13	Lyon	535 €
14	Marseille	495 €
15	Montpellier	488 €
16	Lille	487 €

17	<b>Strasbourg</b>	472 €
18	Toulouse	472 €
19	<b>La Rochelle</b>	470 €
20	Toulon	451 €
21	<b>Grenoble</b>	436 €
22	Nantes	429 €
23	<b>Rouen</b>	423 €
24	Metz	418 €
25	<b>Avignon</b>	416 €
26	Rennes	415 €
27	<b>Amiens</b>	413 €
28	Orleans	408 €
29	<b>Dijon</b>	401 €
30	Reims	399 €
31	<b>Nancy</b>	399 €
32	Caen	397 €
33	<b>Tours</b>	394 €
34	Mulhouse	383 €
35	<b>Besancon</b>	381 €
36	Clermont Ferrand	379 €
37	<b>Angers</b>	369 €
38	St Etienne	352 €
39	<b>Poitiers</b>	342 €
40	Brest	341 €
41	<b>Limoges</b>	341 €
42	Le Mans	340 €

## LES PLUS FORTES ÉVOLUTIONS DU COÛT DU LOGEMENT



VILLES OÙ LE LOYER AUGMENTE HORS RÉGION PARISIENNE

34

VILLES OÙ LE LOYER AUGMENTER PLUS DE 3%

16

VILLES OÙ LE LOYER MOYEN EST SUPÉRIEUR AU MONTANT D'UNE BOURSE ÉCHELON 7

10

PART DU LOYER DANS LE BUDGET TOTAL À PARIS :

67 %

## ZOOM SUR LES DROM

Ce classement démontre que le coût de la vie étudiante est très inégalitaire en fonction du lieu d'habitation. Ces différences sont d'autant plus importantes dans les Départements et Régions d'Outre-Mer où le coût de la vie est plus chère. En effet, les prix des produits de première consommation comme l'alimentation y sont plus chers qu'en métropole. L'INSEE constatait en 2015 un écart de +19% à +38% entre les prix de l'alimentation en métropole et dans les outre-mer. Le niveau général des prix y est plus élevé de 7% à 12% (en fonction des départements ou régions)\*. Ces différences ont un impact direct sur les étudiants dont les aides sociales sont pourtant du même montant qu'en métropole.

A cela s'ajoute de nombreuses problématiques de transports qui rendent les mobilités internes plus compliquées mais aussi et surtout une problématique de logement.

Les offres de logements CROUS, à tarifs adaptés, sont largement inférieures à 10% par rapport au nombre d'étudiant•e•s dans les académies de la Réunion et d'Antilles-Guyane et pourtant la demande ne cesse d'augmenter (plus de 5000 demandes à La Réunion pour environ 1200 chambres CROUS). Ainsi c'est bien souvent vers le privé que les étudiant•e•s se tournent mais pourtant là aussi l'offre est très limitée et les loyers bien plus chers. En parallèle les constructions de nouveaux logements prévus par le plan 40 000 ont du retard et celles du plan 60 000 tardent à être enclenchées. Il y a ainsi urgence à prendre en compte cet état de fait et à développer une politique de constructions de logements étudiant massive dans les DROM ainsi qu'à instaurer un complément de bourse de 100€/mois pour chaque échelon de bourse afin de faire face à la vie chère.

*\* A propos de LocService.fr : Spécialiste de la location et de la colocation entre particuliers, LocService crée il y a près de 20 ans le concept de mise en relation inversée. Avec LocService.fr, aucun frais d'agence, le locataire ou colocataire renseigne sa demande de location et ce sont les propriétaires particuliers qui le recontactent directement. LocService.fr permet ainsi de louer rapidement*



# IV -LES TRANSPORTS DES INÉGALITÉS TERRITORIALES IMPORTANTES

La souscription à un abonnement de transports en commun est inévitable pour l'immense majorité des étudiant·e·s et plus la ville universitaire est importante, plus cette souscription est nécessaire. Souvent, le coût important des loyers force les étudiant·e·s à se loger loin des sites universitaires, et les contraignent donc à prendre les transports en commun.

Comme pour les loyers, les tarifs varient d'une ville à une autre seulement dans le cas des transports en commun, les municipalités ont beaucoup plus d'emprise sur la définition des tarifs pour les étudiant·e·s ; ainsi, ces disparités illustrent le manque de volonté d'un certain nombre de municipalités de lutter contre la précarité étudiante en instaurant des tarifs dans les transports en commun abordables. Dans certaines de ces villes, l'abonnement annuel pour les étudiant·e·s dépasse les 300€, c'est le cas en Ile-de-France (342€) mais aussi à Rennes (336€), Lyon (320€), Dijon (315€) et Lille (302,4€).

Cette année universitaire est marquée par un effort fait par certaines villes de province pour réduire des tarifs pour les boursiers. Si c'est une bonne nouvelle, il est urgent d'étendre ces réductions aux étudiant·e·s non boursier·ère·s qui représentent 73,5% de la population étudiante. En effet, l'accroissement continu de la précarité étudiante rend chaque année le système de bourse de plus en plus obsolète et non représentatif de la précarité financière du milieu étudiant. De plus cette diminution cache des réalités bien différentes en fonction des villes puisque certaines continuent d'augmenter les tarifs. Il est urgent que l'ensemble des collectivités territoriales agissent contre la précarité étudiante en garantissant de réels demi-tarifs.

Afin de rendre les transports en commun accessibles à l'ensemble des étudiant·e·s, quel que soit le lieu d'études, l'UNEF revendique :



La généralisation d'un demi-tarif étudiant pour les transports dans l'ensemble des villes universitaires.



La généralisation d'un tarif boursier moins élevé pour aider les étudiant·e·s les plus précaires à accéder aux transports en commun.



Tableau : classement des villes en fonction des tarifs dans les transports en commun pour les étudiant·e·s

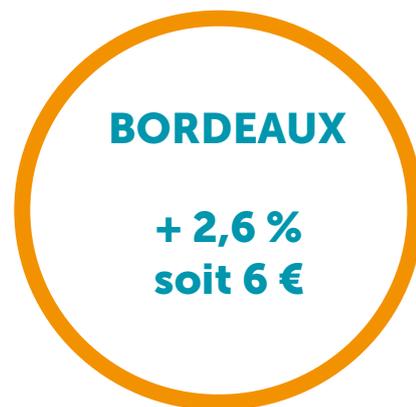
<b>Classement</b>	<b>Ville</b>	<b>Abonnement annuel</b>
1	Paris	342,00 €
2	Nanterre	342,00 €
3	Créteil	342,00 €
4	Guyancourt	342,00 €
5	Champs sur marne	342,00 €
6	Saint Denis	342,00 €
7	Cergy	342,00 €
8	Orsay	342,00 €
9	Evry	342,00 €
10	Rennes	336,00 €
11	Lyon	320,00 €
12	Dijon	315,00 €
13	Lille	302,40 €
14	Nantes	280,00 €
15	Besancon	280,00 €
16	Strasbourg	276,00 €
17	Caen	265,50 €
18	Reims	264,60 €
19	Le Mans	259,80 €
20	Nancy	258,00 €
21	Brest	250,00 €
22	Rouen	247,50 €
23	Clermont Ferrand	246,00 €
24	Angers	240,00 €
25	Bordeaux	236,40 €
26	La Rochelle	230,00 €
27	Tours	230,00 €
28	Metz	229,50 €
29	Marseille	220,00 €
30	St Etienne	213,00 €
31	Avignon	200,00 €
32	Poitiers	199,90 €
33	Montpellier	196,00 €
34	Amiens	195,60 €
35	Mulhouse	189,00 €
36	Orleans	186,00 €
37	Toulon	174,00 €
38	Grenoble	150,00 €
39	Perpignan	148,50 €
40	Toulouse	102,00 €
41	Aix en Provence	100,00 €
42	Limoges	90,00 €

L'évolution dans les tarifs de transports disparate en fonction des villes universitaires est d'autant plus visible lorsqu'on s'intéresse aux augmentations des prix des transports.

Tableau : plus fortes évolutions dans les abonnements des transports en commun pour les étudiant·e·s non boursier·ère·s

Classement	Ville	Evolution
1	Strasbourg	3,76%
2	Rennes	3,07%
3	Bordeaux	2,60%
4	Nancy	2,38%
5	Orléans	2,03%
6	Lille	2,02%
7	Saint-Étienne	1,91%
8	Reims	1,73%
9	Mulhouse	1,61%
10	Nantes	1,45%

### LES PLUS FORTES ÉVOLUTIONS DE TARIF



NOMBRE DE VILLES DONT LES TARIFS AUGMENTENT EN RÉGION :

**34**

NOMBRE DE VILLES EN RÉGION OÙ LES TARIFS DÉPASSENT LES 300 € PAR AN :

**4**

DIFFÉRENCE DANS LES PRIX DE TRANSPORTS ENTRE RENNES ET LIMOGES :

**RENNES**

**336 €**

**LIMOGES**

**90 €**

**= 246 €**

**SOIT 3 FOIS PLUS CHER**

# V - EVOLUTION DU COÛT DE LA VIE VILLE PAR VILLE

## 1. ILE-DE-FRANCE (VILLES 1 À 9 DU CLASSEMENT)

Ville	Loyer
Paris	873 €
Nanterre	744 €
Créteil	688 €
Guyancourt	670 €
Champs sur marne	653 €
Saint Denis	645 €
Cergy	624 €
Orsay	622 €
Evry	621 €

### TRANSPORTS



→ **342 €/an**

### COÛT DE LA VIE



Académie de Paris → **+ 4,29%**

→ Académie de Créteil → **+ 1,32 %**

Académie de Versailles → **+ 3,49 %**

Comme en 2018, les villes universitaires d'Ile-de-France occupent la tête du classement des villes où le coût de la vie est le plus élevé, coût de la vie qui augmente de 2,88% dans la région.

Ceci s'explique notamment par des loyers particulièrement élevés et qui sont globalement en augmentation à l'exception notable de Saint-Denis et de Créteil qui sont les deux seules villes en France où le montant des loyers diminuent.

Si la remise en place de l'encadrement des loyers à Paris à partir de juillet 2019 et l'annonce par plusieurs villes de région parisienne de leur volonté de mettre en place ce dispositif sont de bonnes nouvelles, l'encadrement des loyers doit être mise en place dans l'ensemble des villes de région parisienne et accompagné des moyens nécessaires au respect de son application. De plus, plusieurs dispositifs sont mis en place par la région et la ville de Paris afin d'améliorer les conditions de vie et d'études, comme l'aide financière proposée par la mairie permettant aux jeunes de s'installer pour la première fois dans un logement meublé : l'AILE. Un centre de santé est également à disposition des étudiant-e-s.

Cependant, ces dispositifs ne sont pas suffisants et le coût des loyers demeure exorbitant

et l'accès à un logement abordable et décent pour les étudiant·e·s est presque impossible. Ainsi, si la moyenne nationale d'étudiant·e·s logés en résidence du CROUS est de 7%, il n'atteint que 4% en région parisienne. Il est donc urgent de développer la construction de logement CROUS dans la région, notamment en veillant à ce que le plan « 60 000 logements » du gouvernement soit intégralement mis en place.

Si au niveau des transports, l'abonnement annuel en Ile-de-France n'augmente pas, il demeure le plus cher du pays avec 342€ soit 3,8 fois plus élevé que le coût des transports à Limoges.

## **2 - NICE : LA VILLE DE RÉGION LA PLUS CHÈRE POUR LES ÉTUDIANT·E·S**

	<b>LOYER</b>	→ <b>590€ (+0,51%)</b>
	<b>TRANSPORTS</b>	→ <b>145€ (-5,23%)</b>
	<b>COÛT DE LA VIE</b>	→ <b>+1,44%</b>

Nice est la ville de région la plus chère de France pour la quatrième année consécutive. Cette place est dû à des loyers extrêmement élevé puisqu'il s'agit également de la ville ayant les loyers les plus élevés de région, malgré une inflation des loyers inférieure à la moyenne nationale. Avec un loyer moyen de 590€ par mois, Nice est, en effet, 1,3 fois plus chère que le loyer moyen en région.

La réduction du prix des transports de 8€ sur l'année bien que positive ne suffit pas à compenser ces loyers extrêmement élevés. De plus, Nice ne possède pas de tarif pour les boursier·ère·s et le prix des transports demeurent élevé.

Il est donc plus qu'urgent que la municipalité mette en place l'encadrement des loyers afin de de permettre l'accès à un logement autonome aux étudiant·e·s de sa ville et de lutter contre la précarité étudiante, facteur d'échec dans l'enseignement supérieur. Pour lutter efficacement contre la précarité étudiante, cette mesure doit s'accompagner d'efforts sur le prix des transports notamment vis-à-vis des étudiant·e·s boursier·ère·s

### **3 - BORDEAUX : EXPLOSION DES PRIX DES LOYERS**

	<b>LOYER</b>	→ <b>542€ (+11,07%)</b>
	<b>TRANSPORTS</b>	→ <b>236,4€ (+2,6%)</b>
	<b>COÛT DE LA VIE</b>	→ <b>+7,41 %</b>

Aides financières directes : de 100 à 300€ d'avance du premier loyer (SOLiHA), de 130 à 250€ avec le dispositif "Sac Ados" pour voyager, de 360 à 590€ par mois pour les stages d'études à l'étranger, une aide à la mobilité régionale avec des tarifs entre 4 et 19€

Avec 11,07% d'augmentation, Bordeaux est la ville de France qui connaît l'inflation du prix des loyers la plus importante. Bordeaux est la deuxième ville de Région où les loyers sont les plus élevés, ce qui conduit de nombreux·ses étudiant·e·s dans des situation de précarité dans l'accès au logement. Cette flambée des prix des loyers rend plus que jamais urgente la mise en place de l'encadrement des loyers dans la ville.

Cette flambée des prix et la précarité étudiante face au logement est aussi liée à la pénurie de logement, essentiellement de petites surfaces, que connaît la ville. Cette pénurie est en grande partie liée à la location des petites surfaces aux touristes, excluant ainsi de nombreux logement de la location étudiante la municipalité doit donc encadrer et restreindre ce type de location afin de limiter l'inflation des prix.

De plus, il est nécessaire que l'Etat construise via le réseau des CROUS des résidences universitaires supplémentaires afin de pouvoir accueillir davantage d'étudiant·e·s. Le plan "60 000" logements promis par le gouvernement en 2018 n'a pas été conduit jusqu'à son terme, ainsi une partie de ses logements pourraient être construits à Bordeaux.



## 4 - LYON : TROISIÈME VILLE LA PLUS CHÈRE EN RÉGION

	<b>LOYER</b>	→ <b>535€ (+1,71%)</b>
	<b>TRANSPORTS</b>	→ <b>320€ (+0,63%)</b>
	<b>COÛT DE LA VIE</b>	→ <b>+2,24%</b>

Lyon est l'un des villes en région où le coût de la vie est le plus élevé pour les étudiant·e·s. Le coût des loyers et celui des transports font parties des plus élevés hors Ile-de-France et ils sont tous deux en augmentation: 1,71% pour les loyers et 0,63% pour les transports. Ces deux postes de dépenses particulièrement élevés illustrent le fait qu'il est urgent pour la municipalité d'appliquer l'encadrement des loyers ainsi que de mettre en place un réel demi-tarif dans les transports en commun pour les étudiant·e·s.

## 5 - AIX-EN-PROVENCE : DES LOYERS PARMIS LES PLUS ÉLEVÉS EN RÉGION

	<b>LOYER</b>	→ <b>535€ (+0,56%)</b>
	<b>TRANSPORTS</b>	→ <b>100€ (=)</b>
	<b>COÛT DE LA VIE</b>	→ <b>+1,60 %</b>

Avec près de 36 000 étudiant·e·s, Aix-en-Provence est une des grandes villes universitaires, cependant ces loyers sont parmi les plus élevés en Région avec 537 euros en moyenne. La municipalité doit donc mettre en place d'urgence l'encadrement des loyers afin de garantir à tou·te·s les étudiant·e·s l'accès à un logement abordable dans la ville où ils et elles étudient.

Ces loyers importants contraignent de nombreux étudiant·e·s à vivre sur Marseille alors qu'ils et elles étudient sur Aix-en-Provence. Cet état de fait crée des temps de transports importants pour beaucoup d'étudiant·e·s et fausse le calcul des 100 euros de coûts de transports. En effet, l'abonnement à 100 euros ne concerne que la ville d'Aix-en-Provence et les étudiant·e·s qui vivent sur Marseille ou dans d'autres villes périphériques doivent souvent utiliser d'autres abonnements en transports en commun, ce qui entraîne des hausses du budget dédié aux transports.

De plus, la carte ZOU qui permet aux étudiant·e·s ne résidant pas dans la ville de bénéficier d'un abonnement pour les TER est passée de 15 euros à 110 euros par an.

La métropole Aix-Marseille-Provence doit donc harmoniser ses abonnements de transports et travailler de concert avec la région Sud PACA, pour éviter de faire augmenter la facture des étudiant·e·s qui sont pour beaucoup contraint·e·s de se déplacer entre plusieurs villes

## **6 - MARSEILLE : UN COÛT DE LA VIE ÉTUDIANTE IMPORTANT ET DES DÉPENSES DE TRANSPORTS RÉGIONAUX SUPPLÉMENTAIRES**

	<b>LOYER</b>	→ <b>495€ (+1,43%)</b>
	<b>TRANSPORTS</b>	→ <b>220€ (=)</b>
	<b>COÛT DE LA VIE</b>	→ <b>+2,11 %</b>

Deuxième ville de France, Marseille possède des tarifs dans les transports en commun moins élevés que certaines autres grandes villes étudiantes comme Lyon (320 euros). En revanche, l'absence de tarifs boursier précarise une partie des étudiant·e·s et la municipalité doit donc mettre en place un tarif social pour les étudiant·e·s les plus précaires.

Cependant, la population étudiante d'Aix-Marseille Université est éclatée sur plusieurs villes et les tarifs des transports dans la seule ville de Marseille ne reflètent pas le coût réel des transports pour l'ensemble des étudiant·e·s. En effet, certain·e·s étudiant·e·s vivent à Marseille alors qu'ils étudient à Aix-en-Provence, ils doivent donc ajouter d'autres dépenses de transports. De plus, la carte ZOU qui permet aux étudiant·e·s ne résidant pas dans la ville de bénéficier d'un abonnement pour les TER est passée de 15 euros à 110 euros par an.

## **7 - LILLE : HAUSSE CUMULÉE DES LOYERS ET DES TRANSPORTS**

	<b>LOYER</b>	→ <b>487€ (+3,18%)</b>
	<b>TRANSPORTS</b>	→ <b>302,40€ (+2,02)</b>
	<b>COÛT DE LA VIE</b>	→ <b>+3,09 %</b>

Lille est l'une des plus grandes villes étudiantes de France, mais elle est aussi l'une des plus chères. Cette année elle cumule une augmentation des loyers et des transports en commun.

La fin de l'encadrement des loyers, qui avait fait reculer le prix des logements en 2017, a conduit à une augmentation successive des prix en 2018 et en 2019 pour les logements de petites surfaces, preuve de l'urgence de rétablir cette politique. Si la mairie a annoncé sa volonté de ré-expérimenter l'encadrement des loyers permis par la loi ELAN, il y a maintenant urgence et cette mesure doit pouvoir s'élargir à la métropole lilloise car les étudiant·e·s n'habitent pas tou·te·s dans Lille même.

Les transports quant à eux augmentent également. Lille étant une grande ville universitaire aux loyers élevés, l'accès aux transports en commun y est indispensable pour les étudiant·e·s, il est donc nécessaire de diminuer le prix des abonnements car la ville fait partie des 4 villes universitaires en Région où l'abonnement étudiant dépasse les 300€ par an. La métropole Aix-Marseille-Provence doit donc harmoniser ses abonnements de transports et travailler de concert avec la région Sud PACA, pour éviter de faire augmenter la facture des étudiant·e·s qui sont pour beaucoup contraint·e·s de se déplacer entre plusieurs villes.

## **8 - MONTPELLIER : DES LOYERS ÉLEVÉS**

	<b>LOYER</b>	→ <b>488€ (+1,88%)</b>
	<b>TRANSPORTS</b>	→ <b>196€ (=)</b>
	<b>COÛT DE LA VIE</b>	→ <b>+2,36 %</b>

Les transports à Montpellier, bien que moins élevés que certaines autres grandes villes étudiantes comme Lyon (320 euros), restent importants et ne comportent pas de tarif social pour les étudiant·e·s boursier·ère·s. Le prix des loyers en revanche est élevé et continue d'augmenter chaque année avec une inflation de 1,88% à la rentrée 2019 pour un loyer moyen de 488 euros. Cette inflation des loyers dans une ville universitaire aussi importante menace l'accès au logement pour les étudiant·e·s, la municipalité doit donc mettre en place l'encadrement des loyers afin de protéger les étudiant·e·s de la hausse constante des loyers dans les petites surfaces.

## 9 - STRASBOURG : PLUS FORTE HAUSSE DES TRANSPORTS

	<b>LOYER</b>	→ <b>472€ (+3,96%)</b>
	<b>TRANSPORTS</b>	→ <b>276€ (+3,76)</b>
	<b>COÛT DE LA VIE</b>	→ <b>+3,55 %</b>

Avec une évolution du coût de la vie de 3,55%, notamment en raison des hausses des loyers et des transports toutes deux supérieures aux moyennes nationales, Strasbourg devient une ville de plus en plus chère pour ses étudiant·e·s. La municipalité doit prendre des mesures afin de lutter contre cette inflation du coût de la vie en mettant en place l'encadrement des loyers et une diminution des tarifs dans les transports en commun, d'autant plus que les tarifs des transports pour les boursier·ère·s augmente lui aussi de 2,26%, passant de 159,6 euros en 2018 à 163,2 euros en 2019.

## 10 - LA ROCHELLE : DES LOYERS IMPORTANTS POUR UNE VILLE MOYENNE

	<b>LOYER</b>	→ <b>470€ (+0,64%)</b>
	<b>TRANSPORTS</b>	→ <b>230€ (=)</b>
	<b>COÛT DE LA VIE</b>	→ <b>+1,70 %</b>

Même si l'inflation des loyers à La Rochelle demeure en dessous de la moyenne nationale, le loyer moyen de 470€ est important pour une ville d'environ 75 000 habitant·e·s dont un peu plus de 12 000 étudiant·e·s. La grande proportion d'étudiant·e·s dans la ville contribue à faire augmenter le prix des petites surfaces, le loyer moyen est ainsi quasiment identique à celui de Toulouse. Face à cette inflation des petites surfaces pénalisant les étudiant·e·s, la municipalité doit mettre en place l'encadrement des loyers afin de garantir à tou·te·s les étudiant·e·s l'accès à un logement à prix abordable.

Le prix des transports est également important pour une ville de cette taille, avec 230 € pour les étudiant·e·s, et sans tarif boursier, l'abonnement étudiant à La Rochelle est plus élevé qu'à Marseille, deuxième ville de France. La municipalité doit donc diminuer les tarifs étudiants dans les transports en commun et mettre en place un tarif social pour les étudiant·e·s boursier·ère·s.

## 11 - TOULOUSE : HAUSSE DU COÛT DE LA VIE DE 3,15%

	<b>LOYER</b>	→ <b>472€ (+3,26%)</b>
	<b>TRANSPORTS</b>	→ <b>102€ (=)</b>
	<b>COÛT DE LA VIE</b>	→ <b>+3,15 %</b>

Avec plus de 100 000 étudiant·e·s, Toulouse est la grande ville universitaire avec le tarif des transports le moins cher. Cependant, ces tarifs peu élevés sont le résultat de nombreuses batailles syndicales de la part de l'UNEF. Une première victoire de l'UNEF en 2013 fait passer le tarif annuel de 220 euros à 100 euros, puis contre la volonté de la municipalité d'augmenter ce tarif en 2015 et en 2016, c'est l'UNEF qui obtient son maintien à 100 euros. Malgré une hausse de 2% à la rentrée 2018, le tarif étudiant reste l'un des plus avantageux de France et le moins cher juste après Limoges (90 euros).

Néanmoins, le prix des loyers, en forte augmentation cette année plombe le porte-monnaie des étudiant·e·s. Avec une augmentation du prix des logements supérieure à la moyenne nationale les loyers y sont de plus en plus cher pour un public étudiant nombreux. Il y a urgence à mettre en place l'encadrement des loyers pour lutter contre la précarité étudiante.

## 12 - TOLON : DES COÛTS DE TRANSPORTS ÉLEVÉS POUR UN RÉSEAU PEU ÉQUIPÉ

	<b>LOYER</b>	→ <b>451€ (+3,44%)</b>
	<b>TRANSPORTS</b>	→ <b>174€ (=)</b>
	<b>COÛT DE LA VIE</b>	→ <b>+3,20 %</b>

Toulon s'illustre par une forte augmentation des loyers avec 3,44% d'inflation pour un loyer mensuel moyen de 415 euros. Au niveau des transports, Toulon propose un tarif étudiant de 174 euros, ce qui est élevé au regard de l'infrastructure de transports que propose la ville. Ainsi, l'abonnement pour les étudiant·e·s est plus élevé que celui de villes aux infrastructures plus développées comme Toulouse par exemple (102 euros).

De plus, la carte ZOU qui permet aux étudiant·e·s ne résidant pas dans la ville de bénéficier d'un abonnement pour les TER est passée de 15 euros à 110 euros par an.

La municipalité doit donc travailler de concert avec la région Sud PACA, pour éviter de faire augmenter la facture des étudiant·e·s qui sont pour contraindre·e·s de se déplacer entre plusieurs villes.

### 13 - NANTES : HAUSSE DES LOYERS SUPÉRIEURE À LA MOYENNE NATIONALE

	<b>LOYER</b>	→ <b>429€ (+3,87%)</b>
	<b>TRANSPORTS</b>	→ <b>280€ (+1,45)</b>
	<b>COÛT DE LA VIE</b>	→ <b>+3,42 %</b>

Avec une hausse des loyers de 3,87%, Nantes subit une inflation supérieure à la moyenne nationale, pour un loyer moyen s'établissant à 429 euros. Au niveau des transports, Nantes ne bénéficie d'aucun tarif social pour les étudiant·e·s boursier·ère·s et l'abonnement annuel passe de 276 euros à 280 euros, soit une augmentation de 1,45%.

Le coût de la vie augmente ainsi à Nantes de 3,42%, avec une explosion des coûts de restauration universitaire de 11,07%.

### 14 - GRENOBLE : STAGNATION DES DÉPENSES MAIS UN COÛT DE LA VIE QUI RESTE ÉLEVÉ

	<b>LOYER</b>	→ <b>436€ (=)</b>
	<b>TRANSPORTS</b>	→ <b>150€ (=)</b>
	<b>COÛT DE LA VIE</b>	→ <b>+1,42 %</b>

Avec 56 00 étudiant·e·s pour 160 000 habitant·e·s, Grenoble est l'une des grandes villes universitaire ; c'est aussi la seule ville de ce classement où les loyers et les tarifs des transports stagnent. Néanmoins, avec un loyer moyen de 436 euros se loger reste cher pour les étudiant·e·s, justifiant sa place dans la partie haute de notre classement. Grenoble doit ainsi mettre en place l'encadrement des loyers pour éviter que les propriétaires profitent de l'importante proportion d'étudiant·e·s dans la ville pour maintenir des loyers élevés sur les petites surfaces.

## 15 - ROUEN : HAUSSE DES LOYERS ET 42 CENTIMES D'ÉCONOMIE SUR LES TRANSPORTS

	<b>LOYER</b>	→ <b>423€ (+1,93%)</b>
	<b>TRANSPORTS</b>	→ <b>247,5€ (-0,17)</b>
	<b>COÛT DE LA VIE</b>	→ <b>+2,41 %</b>

Les loyers à Rouen continuent d'augmenter cette année avec une inflation de 1,93% pour un loyer moyen de 423 euros. A côté de cela, la diminution de 0,42 euros de l'abonnement annuel de transports en commun semble ridicule. La municipalité doit mettre en place une tarification sociale pour les étudiant·e·s boursier·ère·s et travailler sur une véritable politique de baisse des tarifs dans les transports en commun qui sont presque 2,5 fois plus élevés qu'à Aix-en-Provence.

## 16 - RENNES : LE COÛT DES TRANSPORTS LE PLUS ÉLEVÉ EN RÉGION

	<b>LOYER</b>	→ <b>415€ (+4,01%)</b>
	<b>TRANSPORTS</b>	→ <b>336€ (+3,07%)</b>
	<b>COÛT DE LA VIE</b>	→ <b>+3,52 %</b>

Avec 336€ à l'année, Rennes possède un abonnement étudiant dans les transports en commun proche de celui de la région d'Île-de-France, pour une population totale plus de 56 fois inférieure. L'abonnement étudiant ne cesse d'augmenter d'année en année et si la ville possède un tarif social auquel peuvent en théorie prétendre les étudiant·e·s boursier·ère·s, celui-ci est dans les faits très peu accessible puisque la ville exige que soit fourni le quotient familial des étudiant·e·s. La somme dépensée par les quelques 64 000 étudiant·e·s de la ville dans les transports est donc énorme comparée à la taille de la ville, à sa population et à sa population étudiante, d'autant plus que le coût des transports augmente de 3,07%, soit la deuxième plus forte augmentation au niveau national. Il est donc urgent que la municipalité se saisisse de la réalité sociale et étudiante en diminuant drastiquement ces tarifs et propose un réel tarif social pour les étudiant·e·s boursier·ère·s. A Rennes, l'évolution du coût de la vie est aussi marquée par une inflation du montant des loyers plus importante que la moyenne nationale avec une hausse de 3,40% ; il est donc nécessaire que la ville mette en place l'encadrement des loyers afin de limiter l'inflation constante du prix des petites surfaces.

## 17 - METZ : HAUSSE DES LOYERS SUPÉRIEURE À LA MOYENNE NATIONALE

	<b>LOYER</b>	→ <b>418€ (+3,98%)</b>
	<b>TRANSPORTS</b>	→ <b>229,5€ (=)</b>
	<b>COÛT DE LA VIE</b>	→ <b>+3,44 %</b>

Avec une hausse des loyers supérieure à la moyenne nationale, la municipalité doit mettre en place l'encadrement des loyers pour protéger les étudiant·e·s de l'inflation des prix constante et garantir à tou·te·s l'accès à un logement abordable. Les transports sont également chers pour une ville de cette taille, l'abonnement étudiant dans les transports en commun à Metz est ainsi plus élevés que celui de certaines grandes villes universitaires comme Marseille (220 euros), Montpellier (196 euros) ou Toulouse (102 euros).

## 18 - AVIGNON : PETITE VILLE ET GROS LOYERS

	<b>LOYER</b>	→ <b>416€ (+2,21%)</b>
	<b>TRANSPORTS</b>	→ <b>200€ (=)</b>
	<b>COÛT DE LA VIE</b>	→ <b>+2,57 %</b>

Pour une ville de 90 000 habitant·e·s et 8 000 étudiant·e·s, Avignon s'illustre par des loyers élevés, 416 euros en moyenne, et qui sont en augmentation de 2,21%. La forte proportion d'étudiant·e·s ainsi que l'aspect touristique de la ville font grimper les prix des loyers. Il est donc nécessaire que la municipalité mette en place l'encadrement des loyers afin de garantir aux étudiant·e·s de pouvoir accéder à un logement abordable. En effet, en raison du prix des loyers important au regard de la population de la ville, de nombreux·ses étudiant·e·s vivent dans d'autres agglomérations à proximité, bien souvent chez leurs parents, et se rendent à l'université en TER ou en voiture, ce qui conduit à augmenter les coûts des transports. En effet, les divers coûts liés aux déplacements doivent parfois s'ajouter aux 200 euros que la ville demande pour accéder aux transports en commun. Cet abonnement est cher comparé à l'infrastructure proposée et en comparaison de villes plus importantes qui ont des tarifs proches comme Marseille avec 220 euros ou Montpellier avec 196 euros. La municipalité doit donc mettre en place une politique de diminution des tarifs dans les transports en commun ainsi que l'encadrement des loyers.

Ces nombreux·ses étudiant·e·s contraint·e·s de se déplacer chaque jour entre leur lieu de vie et l'université sont également affecté·e·s par l'augmentation de la carte ZOU qui permet aux étudiant·e·s de bénéficier d'un abonnement pour les TER. A la rentrée 2019, cette carte passe de 15 euros à 110 euros par an. La municipalité doit donc travailler de concert avec la région Sud PACA, pour éviter de faire augmenter la facture des étudiant·e·s qui sont pour contraint·e·s de se déplacer entre plusieurs villes.

## **19 - AMIENS : LÉGÈRE INFLATION DES LOYERS ET GROSSE BAISSSE DES TARIFS DANS LES TRANSPORTS POUR LES BOURSIER·ÈRE·S**

	<b>LOYER</b>	→ <b>413€ (+0,49%)</b>
	<b>TRANSPORTS</b>	→ <b>195,6€ (=)</b>
	<b>COÛT DE LA VIE</b>	→ <b>+1,70 %</b>

Pour la rentrée 2019, Amiens subit une légère inflation des loyers de 0,49%, pour un loyer moyen s'établissant ainsi à 413 euros. Cependant, pour cette année, la ville a décidé de diminuer l'abonnement dans les transports en commun pour les boursier·ère·s de 33,33%, passant ainsi de 146,70 euros par an en 2018 à 97,80 euros en 2019. C'est une initiative à saluer, néanmoins la municipalité doit poursuivre cette politique en faveur des étudiant·e·s en diminuant les tarifs pour les non boursier·ère·s également, tarifs qui demeurent important au regard de la taille de la ville.

## **20 - DIJON : INSTAURATION D'UN TARIF BOURSIER MAIS UN COÛT DE LA VIE QUI DEMEURE ÉLEVÉ**

	<b>LOYER</b>	→ <b>401€ (+0,50%)</b>
	<b>TRANSPORTS</b>	→ <b>315€ (=)</b>
	<b>COÛT DE LA VIE</b>	→ <b>+1,71 %</b>

La bonne nouvelle pour les étudiant·e·s boursier·ère·s dijonnais·e·s réside dans l'instauration d'un tarif social faisant ainsi diminuer les coûts des transports de 42,86% : un passage de 315,00 euros en 2018 à 180,00 euros en 2019. Si cette diminution pour les étudiant·e·s boursier·ère·s est à saluer, les tarifs dans les transports demeurent globalement bien trop élevés: la ville fait partie des quatre villes universitaires en région où l'abonnement annuel dépasse les 300 euros et le tarif boursier demeure élevé face à ce que payent les boursier·ère·s dans des villes comme Aix-en-Provence (100 euros), Amiens (97,80 euros) ou Limoges (90 euros).. La municipalité doit donc pousser plus loin sa politique de transports à destination des étudiant·e·s.

Au niveau des loyers, l'inflation est relativement faible avec 0,50% mais le montant moyen demeure supérieure à celui de villes proche en terme de population telles que Angers (369 euros) ou Saint Etienne (352 euros).

## 21 - ORLÉANS : UNE HAUSSE CONJOINTE DES LOYERS ET DU PRIX DES TRANSPORTS

	<b>LOYER</b>	→ <b>408€ (+2,51%)</b>
	<b>TRANSPORTS</b>	→ <b>186€ (+2,03%)</b>
	<b>COÛT DE LA VIE</b>	→ <b>+2,77 %</b>

Orléans est l'une des villes qui cumulent une hausse des loyers et une hausse des transports, ce qui conduit à une augmentation du coût de la vie de 2,64%. Pour lutter contre la précarité étudiante grandissante dans la ville, la municipalité doit mettre en place l'encadrement des loyers et réduire les tarifs des abonnements dans les transports en commun. De plus, avec 182,30 €, le tarif social n'est que de 3,7 euros plus bas à l'année, soit 30 centimes par mois. La municipalité doit travailler à la mise en place de véritables politiques de lutte contre la précarité étudiante, et cela passe par la diminution des tarifs dans les transports, la mise en place d'un vrai tarif social pour les étudiant·e·s boursier·ère·s et l'encadrement des loyers.

## 22 - REIMS : HAUSSE SIMULTANÉE DES LOYERS ET DES PRIX DES TRANSPORTS

	<b>LOYER</b>	→ <b>399€ (+1,79%)</b>
	<b>TRANSPORTS</b>	→ <b>264,6€ (+1,73)</b>
	<b>COÛT DE LA VIE</b>	→ <b>+2,40 %</b>

A Reims, c'est la double peine pour les étudiant·e·s qui subissent une hausse simultanée du montant des loyers et du prix dans les transports en commun. Résultat, le coût de la vie augmente de 2,25%, soit plus que l'inflation qui est de 1,2%. Faute de politique de lutte contre la précarité étudiante mise en place par la municipalité, cette tendance risque de se poursuivre.

## 23 - NANCY : FORTE HAUSSE DES TRANSPORTS

	<b>LOYER</b>	→ <b>399€ (+1,53%)</b>
	<b>TRANSPORTS</b>	→ <b>258€ (+2,38%)</b>
	<b>COÛT DE LA VIE</b>	→ <b>+2,29 %</b>

Avec 2,38% de hausse, Nancy est la 4ème ville de France dans l'évolution des transports. Cette grande ville étudiante (plus de 45 000 étudiant·e·s), Nancy cumule une augmentation des transports et des loyers. La forte proportion d'étudiant·e·s dans la ville conduit à une inflation des loyers des petites surfaces, la municipalité doit donc mettre en place l'encadrement des loyers pour protéger les étudiant·e·s de l'inflation.

Ainsi, avec 258€ de tarif étudiant dans les transports, Nancy est plus chère que certaines grandes villes universitaires comme Bordeaux (236,40 euros), Marseille (220 euros), Montpellier (196 euros) ou Toulouse (102 euros).

## 24 - CAEN : DES TRANSPORTS TRÈS CHERS

	<b>LOYER</b>	→ <b>397 (+2,58%)</b>
	<b>TRANSPORTS</b>	→ <b>265,5€ (=)</b>
	<b>COÛT DE LA VIE</b>	→ <b>+2,73 %</b>

A Caen, les prix des transports sont plus élevés que dans certaines grandes villes comme Bordeaux (236,4 euros), Marseille (220 euros), Montpellier (196 euros) ou encore Toulouse (102 euros). A cela s'ajoute l'absence de tarif social pour les étudiant·e·s boursier·ère·s. Il est donc urgent que la municipalité prenne conscience de la réalité des conditions de vie des étudiant·e·s et diminuent ces tarifs dans les transports en commun tout en instaurant un tarif social pour les étudiant·e·s boursier·ère·s.

## 25 - TOURS : FORTE BAISSÉ DES TARIFS DANS LES TRANSPORTS MAIS UN ABONNEMENT QUI RESTE CHER

	<b>LOYER</b>	→ <b>394€ (+1,55%)</b>
	<b>TRANSPORTS</b>	→ <b>230€ (-30,56%)</b>
	<b>COÛT DE LA VIE</b>	→ <b>+1,18 %</b>

La ville de Tours voit ses loyers augmenter de 1,55% à la rentrée 2019, pour un loyer moyen de 294 euros. L'évolution la plus importante est cependant celle qui touche les transports : une baisse de 30,56% des tarifs. Après plusieurs années d'interpellations de l'UNEF sur le sujet, c'est une victoire pour les étudiant·e·s. Cependant, malgré cette baisse importante qui est à saluer, la ville doit poursuivre sa politique de diminution des prix des abonnements étudiants pour les transports en commun puisque ceux-ci demeurent plus élevés que certaines villes plus importantes comme Marseille (220 euros), Montpellier (196 euros), Toulouse (102 euros) ou encore Aix-en-Provence (100 euros).

## 26 - BESANÇON : HAUSSE DES LOYERS ET DU PRIX DES TRANSPORTS

	<b>LOYER</b>	→ <b>381€ (+2,42%)</b>
	<b>TRANSPORTS</b>	→ <b>280€ (+1,08%)</b>
	<b>COÛT DE LA VIE</b>	→ <b>+2,70 %</b>

Besançon fait partie des villes qui cumulent une hausse des loyers et du prix des transports. Sans politiques volontaristes de la part de la municipalité, le coût de la vie pour les étudiant·e·s continuera d'augmenter.

## 27 - CLERMONT-FERRAND : DES TRANSPORTS QUI N'AUGMENTENT PAS MAIS QUI DEMEURENT CHERS

	<b>LOYER</b>	→ <b>379€ (+1,07%)</b>
	<b>TRANSPORTS</b>	→ <b>246€ (=)</b>
	<b>COÛT DE LA VIE</b>	→ <b>+2,03 %</b>

La ville de Clermont-Ferrand propose à ses étudiant·e·s des tarifs de transports en commun qui sont plus élevés que ceux de nombreuses grandes villes universitaires comme Bordeaux (236,40 euros), Marseille (220 euros), Montpellier (196 euros) ou Toulouse (102 euros). La municipalité doit donc mettre en place une politique de réduction des tarifs étudiants ainsi que mettre en place un tarif social pour les étudiant·e·s boursier·ère·s.

## 28 - MULHOUSE : UNE DES PLUS FORTES INFLATIONS DES LOYERS

	<b>LOYER</b>	→ <b>383€ (+5,80%)</b>
	<b>TRANSPORTS</b>	→ <b>189€ (+1,61%)</b>
	<b>COÛT DE LA VIE</b>	→ <b>+4,32 %</b>

Avec une inflation des loyers de 5,80%, soit 21 euros par mois, Mulhouse est la troisième ville de France et la seconde ville en région qui connaît la plus forte augmentation des loyers. Cette explosion du montant des loyers conduit à précariser davantage les étudiant·e·s chaque année et la municipalité doit y apporter une réponse concrète : l'encadrement des loyers.

## 29 - ANGERS : DES TRANSPORTS EN BAISSSE MAIS QUI RESTENT TOUJOURS TROP CHERS

	<b>LOYER</b>	→ <b>369€ (+2,22%)</b>
	<b>TRANSPORTS</b>	→ <b>240€ (-10,71%)</b>
	<b>COÛT DE LA VIE</b>	→ <b>+2,26 %</b>

Le loyer moyen dans la ville d'Angers, à raison d'une inflation de 2,22%, est de 369 euros. A cela s'ajoutent 240 euros d'abonnement annuel pour les transports en commun. Si la diminution du prix de cet abonnement de 10,71% est un bon pas en avant, la ville doit aller plus loin puisque son abonnement étudiant est plus élevé que celui de certaines villes aux réseaux de transports plus importants comme Marseille avec 220 euros, Montpellier avec 196 euros ou encore Toulouse avec 102 euros.

## 30 - SAINT ETIENNE : HAUSSE CUMULÉE DES LOYERS ET DU PRIX DES TRANSPORTS

	<b>LOYER</b>	→ <b>352€ (+2,62%)</b>
	<b>TRANSPORTS</b>	→ <b>213€ (+1,91%)</b>
	<b>COÛT DE LA VIE</b>	→ <b>+2,83 %</b>

Avec une population de plus de 170 000 habitant·e·s, Saint-Etienne est moins chère pour les étudiant·e·s que nombre de villes de taille similaires ou moins importantes.

Cependant, pour la rentrée universitaire, les étudiant·e·s doivent subir une augmentation cumulée des loyers et du prix des transports. Avec 213 euros par an (et 209 euros pour les boursier·ère·s, soit 4 euros d'écart par an), le tarif étudiant dans les transports en commun reste élevé. A titre de comparaison : Marseille, deuxième ville de France, offre un tarif étudiant à 220 euros par an.

Ainsi, si la ville reste une des moins chère de France, est l'une de celle qui cumulent augmentation des loyers et des transports ; la municipalité doit donc prendre des mesures pour éviter une inflation du coût de la vie pour les étudiant·e·s en diminuant ces tarifs étudiants dans les transports, en créant un vrai tarif social pour les boursier·ère·s, et en mettant en place l'encadrement des loyers. L'inflation du coût de la vie pour les étudiant·e·s dans la ville est cette année de 2,83% contre 1,2% pour le reste de la population, soit une différence de 2,36.

## 31 - BREST : INFLATION DES LOYERS SUPÉRIEURES À LA MOYENNE NATIONALE

	<b>LOYER</b>	→ <b>341€ (+4,28%)</b>
	<b>TRANSPORTS</b>	→ <b>250€ (=)</b>
	<b>COÛT DE LA VIE</b>	→ <b>+3,51 %</b>

Avec une hausse de 4,28%, le montant du loyer moyen à Brest passe de 327 euros en 2018 à 341 euros en 2019, soit une augmentation de 14 euros par mois. Pour lutter contre cette inflation, la municipalité doit mettre en place l'encadrement des loyers et y accorder les moyens nécessaires pour veiller à ce qu'il soit respecté.

Au niveau des transports, le tarif social pour les étudiant·e·s boursier·ère·s de 200 euros par an demeure élevé.

## 32 - LE MANS : BAISSÉ DES TRANSPORTS MAIS HAUSSE DES LOYERS

	<b>LOYER</b>	→ <b>340€ (+2,72%)</b>
	<b>TRANSPORTS</b>	→ <b>259,80€ (-4,84%)</b>
	<b>COÛT DE LA VIE</b>	→ <b>+2,66 %</b>

Les étudiant·e·s du Mans subissent une inflation des loyers de 2,72%, le loyer mensuel moyen s'établissant ainsi à 340 euros. Au niveau des transports, on relève une baisse de 4,84% des tarifs cependant la ville ne met pas en place de tarif social à destination des étudiant·e·s boursier·ère·s et l'abonnement demeure cher comparé à la taille de la ville et aux abonnements de certaines autres grandes villes universitaires. Le tarif est ainsi proche de Bordeaux (236,40 euros), pour des infrastructures et une taille de la ville beaucoup moins importantes.

### 33 - POITIERS : HAUSSE IMPORTANTE DES LOYERS

	<b>LOYER</b>	→ <b>342€ (+3,01%)</b>
	<b>TRANSPORTS</b>	→ <b>199,9€ (=)</b>
	<b>COÛT DE LA VIE</b>	→ <b>+2,97 %</b>

L'importante hausse de 3,01% des loyers pour les étudiant·e·s à Poitiers peut être limitée par la municipalité en mettant en place l'encadrement des loyers. De plus, l'abonnement étudiant pour les transports de 199,90 euros est élevé pour une ville de Seulement 88 000 habitant·e·s ; la municipalité doit donc travailler à mettre en place des politiques sociales dans les transports en commun pour garantir le droit à la circulation de tou·te·s les étudiant·e·s.

### 34 - LIMOGES : VILLE LA MOINS CHÈRE DE FRANCE

	<b>LOYER</b>	→ <b>341€ (+2,10%)</b>
	<b>TRANSPORTS</b>	→ <b>90€ (=)</b>
	<b>COÛT DE LA VIE</b>	→ <b>+2,59 %</b>

Limoges est la ville la moins chère de France pour les étudiant·e·s : son abonnement étudiant pour les transports en commun est le moins cher de tout le territoire national et les loyers font également partis des moins chers de France. Cependant, l'inflation de 2,10% des loyers cette année est une mauvaise nouvelle. Pour lutter contre cela, la municipalité doit mettre en place l'encadrement des loyers sur la commune.

# NOTRE PARTENAIRE : LOCERVICE

---

L'ensemble des loyers par ville universitaire dans ce classement nous ont été fournis par notre partenaire LocService.



A propos de LocService.fr : Spécialiste de la location et de la colocation entre particuliers, LocService crée il y a près de 20 ans le concept de mise en relation inversée. Avec LocService.fr, aucun frais d'agence, le locataire ou colocataire renseigne sa demande de location et ce sont les propriétaires particuliers qui le recontactent directement. LocService.fr permet ainsi de louer rapidement appartements, maisons, studios, chambres, meublés ou colocations. Le site, qui compte plus d'1,6 million d'utilisateurs particuliers à son actif et 94 % d'avis favorables, a été classé par Les Echos dans le top 500 des « Champions de la Croissance » en 2018 et 2019.

<https://www.locservice.fr/>



**unef**  
le syndicat étudiant